

**Dignité mensuelle
Informations financières
30 Juin 2025**

Table des matières

	Page
Rapport de mission de compilation	
État des résultats	1
État de l'évolution des actifs nets	2
État de la situation financière	3
Notes complémentaires	4

Rapport de mission de compilation

À la direction de l'organisme Dignité mensuelle

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de Dignité Mensuelle au 30 Juin 2025, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées.

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et je n'étais pas tenu de mettre en oeuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Au cours de la compilation des états financiers, j'ai préparé des écritures de régularisation.

 1

Montréal (Québec)
30 octobre 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133636

Dignité mensuelle
État des résultats
Exercice clos le 30 Juin 2025

	2025	6 mois
	\$	2024
		\$
Produits		
Subventions	247 360	136 952
Contributions des organismes	69 430	-
Dons des particuliers	3 121	475
Revenus d'intérêt	3 200	791
Recettes des événements	967	-
Remboursement de taxe de consommation	4 703	1 808
	328 781	140 026
Charges		
Salaires et avantages sociaux	237 935	116 953
Frais administratifs	18 566	824
Promotion et présence en ligne	2 333	6 769
Frais comptable et légaux	7 194	2 000
Programmation et événements	24 017	5 274
Frais d'opération et d'entrepôt	15 486	3 374
Frais de déplacements	6 214	3 718
	311 745	138 912
Excédent (insuffisance) des produits		
sur les charges	17 036	1 114

Dignité mensuelle
État de l'évolution des actifs nets
Exercice clos le 30 Juin 2025

	2025	6 mois
	\$	2024
		\$
Actifs nets, solde au début	13 758	12 644
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	17 036	1 114
Actifs nets, solde à la fin	30 794	13 758

Dignité mensuelle
État de la situation financière
Au 30 Juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
Actifs		
Caisse	279 464	135 964
Remboursement de taxe de consommation à recevoir	5 345	1 808
	<hr/> 284 809	<hr/> 137 772
Passif		
Prêt carte de crédit	694	246
Salaires et avantages sociaux payables	7 000	13 768
Revenus reportés	246 321	110 000
	<hr/> 254 015	<hr/> 124 014
Actifs nets		
Actifs nets	30 794	13 758
Total du passif et des actifs nets	<hr/> 284 809	<hr/> 137 772

Pour le conseil d'administration,

Chloé Pronovost-Morgan, présidente

1. Acte constitutif et objectif de l'organisation

Dignité mensuelle (l'Organisme) a été constituée le 27 décembre 2017 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (L.C. 2009, ch. 23). L'Organisation est engagée dans la lutte contre l'insécurité menstruelle par la distribution de produits menstruels, la formation et l'éducation.

2. Méthode de comptabilité

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement de l'état de la situation financière de Dignité mensuelle au 30 Juin 2025, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie en plus des éléments suivants :

- Les taxes de consommation à recevoir sont évaluées au montant recouvrable prévu, conformément à la législation fiscale applicable.
- Les financements à recevoir sont inscrits aux montants contractuels stipulés dans les accords de financement.
- Les salaires, les vacances et les retenus à la source accumulés représentent des montants gagnés par les employés mais non encore payés, y compris les retenues à la source statutaires.
- Les revenus reportés comprennent des fonds reçus d'avance qui n'ont pas encore été dépensés, conformément aux conditions de financement ou aux exigences des programmes correspondants.